

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D’AUGE

Délibération N° 16.02.2026 / 17

LUNDI 16 FEVRIER 2026 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre de présents : 42

Nombre de pouvoirs : 6

Absents sans pouvoirs : 21

Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le 16 FEVRIER, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d’Auge », légalement convoqué le 09 février 2026, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Étaient présents :

- Mme Renée ANDRE, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BENARD, Mr Franck BOMAL, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Mireille DROUET, Mme Marianne FLORAT, Mme Colette FONTAINE, Mr Alain FOUQUET, Mr Mickaël FOUQUET, Mr François GILAS, Mr Philippe GUILLEMOT, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Daniel HOULLEMARE, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mr Pierre MIALON, Mr Dominique MOREAU, Mme Pascale PAYNEL, Mr Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mme Murielle BERTON, pouvoir à Mr Jean-Claude BENARD,
- Mr Jack BOISJOLY, pouvoir à Mme Marianne FLORAT,
- Mme Vanessa BONHOMME, pouvoir à Mr Yohann-Cédric TELLIER,
- Mme Edwige HAYS, pouvoir à Mme Sandrine LECOQ
- Mme Françoise MECKERT, pouvoir à Mr Guillaume ANNE
- Mme Isabelle VAN DER TUIJN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.

Absents excusés :

- Mr Patrick BEAUJAN
- Mme Emilie PIEDNOIR.

Absents :

- Mr Antoine DANIEL
- Mme Virginie BARRIERE
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Thibault ECALARD
- Mr Jérôme EDON
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mme Séverine IBSAIENNE
- Mr Arnauld JERU
- Mr Denis LE GOUT
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mme Christine MOTTE
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL

Mr Guillaume ANNE est désigné secrétaire de séance.

**FERVAQUES - DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UNE BANDE DE
TERRAIN SITUEE 17 PLACE DU MARECHAL GUILLAUME DE HAUTEMER
SUR LA COMMUNE HISTORIQUE DE FERVAQUES**

Monsieur Robert PERQUIS souhaite acquérir un terrain situé en continuité de sa parcelle qui est actuellement sur le domaine public de la Commune historique de Fervaques. Afin d'obtenir un avis de France Domaine, il convient de procéder à la désaffectation et au déclassement d'une partie de ce terrain pour une contenance de 87 m².

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L.2141-1 qui précise qu'un « bien d'une personne publique mentionnés à l'article L 1, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement »,

Considérant que le terrain communal sis 17 place du Maréchal Guillaume de Hautermer n'est pas affecté à un service public ou à l'usage direct du public,
Considérant qu'il résulte de cette situation une désaffectation de fait de ce bien,

Le Conseil Municipal devra :

- Constater la désaffectation du terrain communal sis 17 place du Maréchal Guillaume de Hautemer pour une contenance de 87 m² ;
- Décider du déclassement d'une partie du terrain situé 17 place du Maréchal Guillaume de Hautemer d'une contenance de 87 m² du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal ;
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE** la désaffectation du terrain communal sis 17 place du Maréchal Guillaume de Hautemer pour une contenance de 87 m² ;
- **DECIDE** du déclassement d'une partie du terrain situé 17 place du Maréchal Guillaume de Hautemer d'une contenance de 87 m² du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette opération.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 17 février 2026.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR

